

Lompret : « Se pencher un peu plus sur les Lomprétois »

Publié le 18/03/2015

PAR JEAN-CHARLES GATINEAU

Les élus lomprétois ont voté, mardi soir, le premier budget de l'ère Moeneclaey. La maire, qui fêtera bientôt sa première année à la tête de la ville, y a insufflé un vent nouveau : « On a construit de beaux bâtiments, c'est très bien, mais maintenant il faut se pencher un peu plus sur les Lomprétois. » Tout cela sans augmenter les taux des impôts locaux.

L'heure du premier vrai budget pour Arnaud Goarant, l'adjoint aux finances et Hélène Moeneclaey, la maire.



Lompret va bien, merci. Du moins, les finances de Lompret vont bien. Est-ce à dire que la crise des finances publiques n'est pas passée par ici ? Si, bien sûr. Mardi soir, Arnaud Goarant, l'adjoint aux finances, a rappelé, devant les élus du conseil municipal, que les aides de l'État baisseraient de 30 000 euros environ par an jusqu'en 2017. Mais la chance de Lompret, c'est que la santé de ses finances ne dépend pas autant de l'aide financière de l'État que d'autres communes. Les trois quarts des recettes de la ville proviennent en effet des impôts et taxes. « *La feuille d'impôt se porte bien à Lompret* », a confirmé Hélène Moeneclaey.

Un budget pour les seniors

Cela étant dit, la maire élue il y a presque un an a marqué, peut-être pas une rupture mais, du moins, une inflexion notable de la politique municipale par rapport aux années précédentes et l'ancienne municipalité, à l'occasion de son premier budget prévisionnel : « *On ne peut pas se*

voiler la face en disant que tout va bien à Lompret parce que les recettes des impôts sont bonnes. Le mot social ne doit pas faire peur. » Hélène Moeneclaeys estime que, dans sa ville aussi, des personnes peuvent avoir des fins de mois difficiles ou peuvent souffrir d'isolement. Et qu'il est du devoir de la ville de s'en occuper. « On a construit de beaux bâtiments, c'est très bien. Mais, maintenant, il faut se pencher un peu sur les Lomprétois. » Ce qu'Arnaud Goarant dira avec d'autres mots : « L'investissement de la salle (Lomprethèque) étant terminé, Mme le Maire a souhaité rééquilibrer les dépenses en faveur des services à la population. »



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) se verra donc attribuer une enveloppe de 20 000 € et embauchera une assistante sociale à mi-temps qui aura le soutien de deux jeunes, dans le cadre du service civique, pour aider les personnes âgées. « Nous créons un budget pour les seniors, qui n'existait pas avant. Cela concerne 400 personnes à Lompret, dont certaines font face à de vraies difficultés », a expliqué la maire.

Au passage, les élus n'ont pas touché aux taux communaux des impôts locaux (taxe d'habitation et foncières), « comme nous nous y étions engagés ».

Le budget a été voté à l'unanimité. Seules deux abstentions ont été enregistrées, lors du vote de la subvention au CCAS (Pierre Spilliaert) et d'une subvention exceptionnelle à Lompret en fête pour ses 40 ans (Fabrice Prévost).

Le budget 2015 en quelques chiffres

- 1,45 million d'euros de dépenses de fonctionnement ;
- 1,28 million de dépenses d'investissement ;
- 74,6 % des recettes proviennent des impôts et taxes ;

- 24 950 euros seront distribués aux associations en 2015, contre 14 470 en 2014 ;
- 390 euros de dette par habitant (la moyenne des villes de la même importance est 724) ;
- Remboursement de la dette : 93 000 euros par an.
- Taxe d'habitation : 24,09 % ; Taxe sur le foncier bâti : 17,27 % ; foncier non bâti : 52,42 %.